

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026 18H30

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, assistante-greffière de la Ville d'Otterburn Park;

QU'une séance extraordinaire a été convoquée et qu'elle sera tenue à l'ancienne caserne, situé au 150 rue Prince-Arthur , à Otterburn Park, le lundi 2 février 2026 à 18h30.

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **Première période de questions**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
4. **Avis de motion**
5. **Règlementation**
6. **Administration générale**
- 6.1 Octroi de mandats - acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de l'immeuble 6 635 062 à des fins municipales
7. **Finances**
8. **Développement et mise en valeur du territoire**
9. **Travaux publics**
10. **Famille, culture et loisir**
11. **Environnement**
12. **Sécurité aux citoyens**
13. **Affaires nouvelles**
14. **Deuxième période de questions**
15. **Levée de la séance**

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 30 JANVIER 2026
Christine Ménard, assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'ASSISTANTE- GREFFIÈRE

Je, soussignée assistante- greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 30 janvier 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.


Christine Ménard
Christine Ménard,
Assistante-greffière